

OBJECTIFS DE L'ALTERNANCE

- 1- favoriser l'insertion directe des diplômés de niveau bac +5 dans les différents secteurs du génie civil de la région et des régions limitrophes (entreprise, bureaux d'études, laboratoires, etc.) ;
- 2- acquérir une expérience professionnelle privilégiée ;
- 3- apporter une « culture d'entreprise » facilitant l'adaptation au monde professionnel.

LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

C'est quoi : un contrat de type particulier d'un an

Pour qui : les jeunes de 16 à 25 ans

Avec quel type d'entreprise : tout employeur du secteur privé, public, association, etc.

À quoi ça sert : à préparer un diplôme tout en étant salarié d'une entreprise (on est à la fois salarié et étudiant).

À savoir : non cumulable avec une bourse

Quels avantages :

Le salaire n'est pas imposable

Aides au logement possibles (Mobili-Jeune)

Gratuité totale : on ne paie pas les droits d'inscriptions

En étant salarié de l'entreprise on bénéficie des dispositions applicables aux autres salariés de l'entreprise (horaires, durée de travail, congés payés, tickets restaurants, etc.)

Plus d'informations : <http://www.btpcfa54-55.fr>

CONDITIONS D'ADMISSION

Les étudiants doivent posséder un Master 1 Génie Civil ou un Master 1 équivalent, ou être admis en dernière année d'ingénieur dans une des Ecoles d'Ingénieurs ou d'Architecture impliquées, ou être diplômé architecte ou ingénieur. Ils devront être admis préalablement dans la spécialité du M2 concernée par la commission de recrutement ad-hoc. Ils devront avoir signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise, un bureau d'études, un laboratoire, etc.

CONTACTS

Responsable de l'UFA Master GC :

Olivier Cuisinier

olivier.cuisinier@ensg.univ-lorraine.fr

03 83 59 63 00

Secrétariat pédagogique

Mme Cécile Schreiber

cecile.schreiber@univ-lorraine.fr

03 72 74 50 16



Master Génie Civil

par la voie de l'apprentissage

L'objectif du Master est de donner aux étudiants les connaissances scientifiques, techniques, voire économiques nécessaires afin qu'ils puissent maîtriser la conception, la construction, la maintenance, et la déconstruction pour les différents ouvrages de Génie Civil.



Architecture, Bois, Construction

«**Construire avec du bois**» est l'objectif de la Spécialité «Architecture Bois Construction». Réservée en priorité aux ingénieurs et Masters Génie Civil et aux architectes, cette spécialité de Master accompagne le développement du bois dans la construction et les actions mises en place à l'échelon national pour promouvoir ce secteur. Elle est cohabilitée avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy et en collaboration avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg. Le rythme de l'alternance est de deux jours par semaine en entreprise durant le premier semestre, le deuxième semestre étant entièrement dans l'entreprise.

Contact : caroline.rogaume@univ-lorraine.fr



Structures, Matériaux, Energétique du bâtiment

L'objectif est de former des cadres supérieurs capables de prendre en charge les études de conception, de dimensionnement, de diagnostic et de réalisation des divers ouvrages du BTP, avec une large ouverture vers les techniques nouvelles.

Les débouchés visés sont les bureaux d'ingénierie, les bureaux d'études d'entreprises, les laboratoires, la maîtrise d'œuvre, la maîtrise d'ouvrage, etc. Le rythme d'alternance est de 30 semaines en milieu professionnel en 3 séquences, de 18 semaines à l'Université en 2 séquences, et de 5 semaines de congés, de septembre à septembre.

Contact : andre.lecomte@univ-lorraine.fr



Les quatre spécialités du master 2 sont ouvertes à l'apprentissage

Construction, Environnement, Management

La spécialité CEM répond à un besoin des entreprises de l'Union Européenne de disposer de cadres possédant une compétence spécifique dans les domaines du bâtiment, des travaux publics, des ouvrages d'art, du management, l'environnement, où encore dans les domaines des géomatériaux et des structures pour l'aspect recherche. Des relations privilégiées avec le monde professionnel permettent d'adapter les enseignements en étroite collaboration avec la profession.

Le rythme d'alternance est en moyenne 4 semaines en milieu académique et 3 semaines en milieu professionnel durant le premier semestre. Le semestre S10 se déroule entièrement dans l'entreprise associée au contrat.

Contact : mahdia.hattab@univ-lorraine.fr



Géotechnique, Eau, Risques

L'objectif est de former les cadres de haut niveau capables de développer des connaissances et de promouvoir l'innovation en géotechnique. Les enseignements se déroulent au sein de l'École Nationale Supérieure de Géologie de Nancy. 70 % des enseignements sont dispensés par des professionnels. Seul le parcours Géotechnique est ouvert à l'alternance. Il s'adresse aux personnes désirant acquérir une spécialisation forte et reconnue dans le domaine de la géotechnique.

Le rythme d'alternance est en moyenne 4 semaines en milieu académique et 3 semaines en milieu professionnel au cours du premier semestre. Le semestre S10 se déroule entièrement dans l'entreprise.

Contact : olivier.cuisinier@ensg.univ-lorraine.fr

